



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

La Maison des Adolescents de la creuse

11 avenue Charles de Gaulle
23 000 GUERET

05.44.00.02.21 - 06.10.89.60.33
rca@sil.fr



SOMMAIRE

<u>1 LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE, UNE EMANATION DU RESEAU CREUSOIS POUR LES ADOLESCENTS</u>	2
1.1 LA CREATION DE LA MDA 23	2
1.2 LA DELEGATION DE GESTION A L'ASSOCIATION LES PEP 23	3
<u>2 LES MISSIONS DE LA MAISON DES ADOLESCENTS</u>	4
2.1 LES DIFFERENTS PARCOURS	4
2.2 LES MOYENS D'INTERVENTION	4
<u>3 LES RESSOURCES</u>	5
3.1 LES RESSOURCES MATERIELLES	5
3.2 LES RESSOURCES FINANCIERES	5
3.3 LES RESSOURCES HUMAINES	8
<u>4 LE FONCTIONNEMENT</u>	10
<u>5 LES SPECIFICITES DU PUBLIC ACCUEILLI</u>	11
5.1 LE PUBLIC ACCUEILLI A LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE EN 2017	11
5.2 CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ADOLESCENT ACCUEILLI EN 2017	12
<u>6 LE SUIVI DE L'ACTIVITE</u>	13
6.1 L'ACCUEIL	13
6.2 MOTIF DE VENUE RECUEILLI LORS DU PREMIER CONTACT	15
6.3 ORIENTATIONS VERS AUTRE STRUCTURE	16
6.4 LES ENTRETIENS	16
6.5 PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE	19
6.6 PARTENARIATS ET ANIMATION DE RESEAUX	19
6.7 L'ARTICULATION DU TRAVAIL PARTENARIAL	21
<u>7 FICHES ACTIONS</u>	24
<u>LES CHIFFRES CLÉS / RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017</u>	27

1 La Maison des Adolescents de la Creuse, une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents

1.1 La création de la MDA 23

Le projet de Maison Départementale des Adolescents en Creuse est une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents (RCA). Ce réseau est une association loi 1901 créée le 11 juin 2007.



Le Conseil d'Administration du RCA est constitué des responsables de nombreuses structures départementales concernées par les adolescents, dans les domaines de la prévention, du dépistage, de l'écoute et de la prise en charge.

Le réseau est le fruit d'un travail de réflexion multidisciplinaire depuis 2001. Il en est principalement ressorti la nécessité d'associer l'ensemble des professionnels concernés par l'adolescent (institutions, monde associatif et privé) pour améliorer, prévenir et éviter la rupture de leur prise en charge en mettant en place les modalités de complémentarité et en favorisant l'approche globale et transdisciplinaire.

L'augmentation du nombre d'adolescents accueillis dans les structures a eu pour conséquence un intérêt croissant pour leur mode de prise en charge, notamment autour de la problématique du suicide.

En 2006, le travail s'était poursuivi et affiné avec la Commission Santé du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Guéret. Il a été constaté que bien que les différentes structures fonctionnent chacune dans leurs domaines de manière satisfaisante, elles restent parfois difficilement repérables par les usagers, comme par les professionnels et manquent de coordination entre elles.

D'autre part, les priorités nationales et régionales de santé se sont progressivement orientées vers la prévention du suicide et de la délinquance, et à la prise en charge de l'adolescent. La problématique de l'adolescent dit « difficile » est complexe.

Elle ne se résume pas seulement aux conduites dites pathologiques (tentatives de suicide, troubles alimentaires, toxicomanie...) mais peut être associée à des pathologies aiguës, chroniques somatiques ou psychiatriques, et à des difficultés d'apprentissage.

Cette problématique est transdisciplinaire. Une prise en charge efficiente nécessiterait l'intervention de partenaires médicaux, sociaux, socio-éducatifs et judiciaires.

Bien que de nombreuses structures existent en Creuse, il reste difficile de partager des analyses et de coordonner des actions. L'organisation des différents services existants manque également de lisibilité pour le public et parfois même pour les professionnels.

C'est le RCA qui portera le projet de création d'une MDA, en répondant à un appel à projet en 2009, pour favoriser les synergies, améliorer le rapprochement et la coordination entre les différentes structures, et proposer une vision aussi globale que possible dans la prise en charge transdisciplinaire des adolescents.

La Maison des Adolescents de la Creuse est adhérente à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA).

1.2 La délégation de gestion à l'Association Les PEP 23

Le 11 octobre 2011, l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » lors de son Assemblée Générale a voté à l'unanimité des membres présents la délégation de gestion de la « Maison des Adolescents » à l'Association « Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse ».

Le 12 novembre 2015, l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » lors de son Assemblée Générale a voté à l'unanimité des membres présents la décision d'engager les démarches d'une fusion-absorption de l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » par l'Association « Les PEP 23 ».

Le 31 mai 2016, le Président de l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » et le Président de l'Association « Les PEP 23 » signent un traité de fusion.

Le 1^{er} juin 2016, l'Assemblée générale mixte de l'Association « Les PEP 23 » a voté à l'unanimité le traité de fusion-absorption de l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » par les « PEP 23 ».

Le 8 juin 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » a voté à l'unanimité le traité de fusion-absorption de l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » par l'Association « les PEP 23 ». L'Assemblée Générale Extraordinaire a voté également à l'unanimité la dissolution de l'Association « Réseau Creusois pour les Adolescents » et sa liquidation. Le Président de l'Association « Les PEP 23 » a été désigné comme liquidateur.



Association Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse (Les PEP 23)

L'Association « Les PEP 23 » gère plusieurs établissements : le Centre-Médico-Psychopédagogique de la Creuse et un Centre d'Action Médico-sociale Précoce.

L'Association « Les PEP 23 » contribue à une éducation, une prise en charge et un accompagnement de l'enfant, de l'adolescent ou de sa famille, en favorisant son épanouissement, son intégration scolaire et sociale.

2 Les missions de la Maison des Adolescents

**« Accueillir tout adolescent en situation de mal-être.
 L'écouter et évaluer avec lui ses difficultés.
 L'orienter si besoin vers un accompagnement spécifique.
 Articuler le réseau des acteurs de l'adolescence sur le territoire de la MDA. »**

2.1 Les différents parcours

Les différents parcours des MDA dont la MDA 23 :

	Définition <i>Extraits du Glossaire des MDA</i>
Accompagnement (MDA 23)	« L'accompagnement suppose d'être « à côté de... » avec le souci de donner des outils pour avancer. Il incite à être acteur. Il rend possible un lien dans la durée ».
Accueil (MDA 23)	« L'accueil permet de repérer ou de saisir l'origine et la nature de la demande ou des besoins. Il s'agit d'un accueil ouvert, sans préjugé et sans prédétermination, dans l'intention de prendre en compte les préoccupations de l'adolescent, des parents ».
Coordination (MDA 23)	« Elle vise à « mettre en ordre » et réguler les actions d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge auprès des adolescents et de leur famille et vise à favoriser, développer les actions de réflexion, de partage et d'échange de pratique auprès des professionnels, bénévoles, de l'adolescence ».
Evaluation des situations (MDA 23)	« Evaluer en MDA, c'est accorder de la valeur aux actes posés, à ce qui est dit ou tu, montré et/ou agi par l'adolescent et sa famille ».
Orientation (MDA 23)	« Elle consiste à faire des propositions allant dans le sens du mieux-être du jeune et de son environnement ».

2.2 Les moyens d'intervention

Les différents moyens d'intervention des MDA dont la MDA 23 :

	Définition
Atelier	« L'atelier est un espace de coopération, s'appuyant à la fois sur la dynamique personnelle de tous les participants et sur la dynamique du groupe autour d'un média ».
Ecoute (MDA 23)	« Elle désigne l'attention portée à l'ensemble des messages verbaux et non verbaux ».

Information (MDA 23)	« Elle va du simple renseignement jusqu'à la proposition d'une orientation spécialisée en interne ou en externe (juridique, sanitaire, sociale...) ».
Partenariat (MDA 23)	« Le partenariat est la coopération entre, au minimum, deux acteurs, personnes et/ou institutions, généralement différents par leur nature et leurs activités, leurs missions et responsabilités ».
Pluridisciplinarité (MDA 23)	« Les différents professionnels mettent leurs perceptions en commun, afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnements adaptées à la singularité de chacun ».
Réseau (MDA 23)	« Un réseau est un système d'acteurs permettant la diffusion, la circulation, l'échange d'informations, la coordination d'actions ».
Soin et prise en charge (MDA 23)	« Le soin, est tout à la fois souci de l'autre, écoute et réparation. Les activités de soin s'étendent du secteur de l'action sociale ou éducative au secteur médical. Ce sont des pratiques d'entretien, d'accompagnement, de gestes destinés à soulager, rassurer et/ou entourer. [...] Lorsqu'une prise en charge s'avère nécessaire après le travail d'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire, elle peut être organisée au sein de la MDA ou être orientée dans le réseau des partenaires ».

3 Les ressources

3.1 Les ressources matérielles

La MDA dispose :

- De locaux accessibles et adaptés aux missions,
- Des véhicules de service pour se déplacer sur l'ensemble du département,
- Des véhicules de l'association gestionnaire mis à disposition en cas de besoin.

3.2 Les ressources financières

Ressources financières annuelles <u>pérennes</u>		
fonds ONDAM ¹ (ministère)	156 000 €	Remboursement sur facture par le Centre Hospitalier de Guéret
Conseil Départemental de la Creuse	6 000€	Subvention fléchée : loyers
FIR ² (ARS du Limousin)	53 000€	Subvention fléchée : Salaires
Fédération Générale PEP	5 000€	Subvention Fédération PEP

¹ ONDAM : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

² FIR : Fonds d'Intervention Régional

Ressources financières annuelles <u>punctuelles</u> en 2017		
Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens (CPO) avec la FGPEP	1 000€	Action spécifique « Soutien à la parentalité »
Subvention Caisse Locale Crédit Agricole	600€	Renouvellement mobilier de la salle entretiens
Subvention	500€	Renouvellement mobilier bureau entretiens
Co-financement Fondation Hôpitaux de Paris / PEP 23 (50/50)	20 640€	Achat véhicules et matériel / serveur / matériel informatique mobile

Groupe 1 des dépenses :

On note une légère hausse des dépenses pour les postes électricité, carburant, et fournitures de bureau (renouvellement mobilier de la salle d'entretiens), ce qui porte le total des dépenses pour ce groupe à **7 973.45€**.

Groupe 2 des dépenses :

Le groupe 2 est stable par rapport à l'exercice 2016, on note une baisse des honoraires de la nutritionniste. On constate une augmentation minime de la masse salariale avec la valorisation en année pleine de l'organigramme établi en 2016. L'application de l'effet GVT, et les charges afférentes pour un total de charges de **218 198.42€**.

Groupe 3 des dépenses :

L'augmentation significative de ce groupe s'explique essentiellement par la ligne amortissements **5 211.52€**.

En 2017, La Maison des Adolescents a bénéficié de la part de la « Fondation Hôpitaux de Paris » d'un cofinancement 50/50 avec les PEP 23 pour un montant total d'investissements de **20 640.00€**.

Cette subvention allouée a permis le renouvellement d'un véhicule vieillissant et l'achat d'un second véhicule afin de faciliter les interventions sur tout le territoire creusois. L'investissement concernait également du matériel informatique mobile (ordinateur portables, tablettes numériques) et d'un serveur informatique pour un travail en réseau avec la perspective d'installer un logiciel d'activité dédié.

L'opération d'investissements a eu pour effet d'augmenter les postes entretien réparations (frais de mise en service des véhicules) et assurances. Les autres postes de ce groupe sont en reconduction.

Le montant total des dépenses s'élève à **244 442.87€** pour des financements de **222 087.23€**, un **déficit de 20 722.56€** est constaté. Un déficit récurrent dû à des financements figés qui ne correspondent plus à l'activité actuelle de la Maison des Adolescents.

3.3 Les ressources humaines

L'année 2017 a été marquée par la stabilité des ressources humaines au sein de l'équipe de la Maison des Adolescents de la Creuse.

Organigramme de la Maison des Adolescents de la Creuse au 31 décembre 2017 :

	Salim AIT LARBI Directeur Associatif (0,10 ETP)		Véronique THIALIER Directrice Technique (0,09 ETP)		
Coordinatrice	Secrétaire	Psychologues	Travailleurs sociaux	Médecins	Conseillère en nutrition
Audrey LECHIFFLART (0,50 ETP)	Siham OUJJANI (0,89 ETP)	Violaine HARCOUËT (0,80 ETP)	Audrey LECHIFFLART Conseillère ESF (0,50 ETP)	Véronique THIALIER Médecin nutritionniste (0,14 ETP)	Aurélie MENUT Intervention sur demande
		Florent MÉALIER (0,94 ETP)	Delphine CORBILLON Éducatrice Spécialisée (1 ETP) Mise à disposition par le Centre Hospitalier La Valette	Dominique GUINOT Pédopsychiatre (0,02 ETP)	

Au total, l'équipe est composée au 31/12/2017 de **4.98 ETP** dont 1 ETP mis à disposition.

- Journées d'études et formation des personnels sur l'année 2017

Au-delà de l'expérience acquise au quotidien dans le travail auprès des jeunes et des familles, l'équipe de la MDA s'informe et se forme dès que cela est possible, en participant à des conférences, colloques ou formations. Le tableau ci-après reprend les différentes participations pour l'année 2017.

Type	Intitulés	Lieu	Date	Personnels participants
Formation continue	"Mettre en place et animer un atelier d'improvisation théâtrale" <i>Théâtre Accompagnement Coaching (TAC !)-Sébastien MICMACHER</i>	CHS LA VALETTE SAINT VAURY - 23320	du 09 au 13 janvier 2017	► MEALIER Florent
ANMDA 9 ^{èmes} Journées Nationales des MDA	"Les cultures adolescentes" <i>Organisées par la MDA du Gard</i>	NÎMES 30900	27 et 28 septembre 2017	► CORBILLON Delphine ► HARCOUËT Violaine ► LECHIFFLART Audrey ► MÉALIER Florent ► THIALLIER Véronique
Conférence-débat	"Est-il possible d'agir ensemble pour faire réussir tous les enfants ?" <i>Organisée par la mairie de Guéret en partenariat avec les éditions l'Atelier et la librairie " Au fil des pages"</i>	CAVL AminA GUÉRET 23000	3 octobre 2017	► HARCOUËT Violaine ► LECHIFFLART Audrey
Colloque Addictions	"Nouvelles addictions, nouveaux comportements" <i>Organisé par le Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande en partenariat avec AddictLim</i>	USSEL 19200	9 octobre 2017	► MEALIER Florent
2 ^{èmes} rencontres des réseaux de Santé Jeunes"	"Les pratiques au sein des réseaux adolescents entre souplesse et radicalité" <i>Organisées par l'association La raison des Ados et le RAP 31 (Réseau Adolescence Partenariat 31)</i>	TOULOUSE 31000	16 et 17 novembre 2017	► MEALIER Florent
Colloque	"Exhibition et exhibitionnisme" <i>Organisé par le CRIAVS Auvergne</i>	CLERMONT-FERRAND 63000	24 novembre 2017	► MEALIER Florent
FORMATION CECCOF	"Nos croyances éducatives bousculées" <i>Organisée par le Ceccof formation</i>	LIMOGES 87000	8 décembre 2017	► HARCOUËT Violaine
Journée de sensibilisation	Session régionale Nouvelle-Aquitaine de sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation <i>Organisée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine</i>	PESSAC 33600	12 décembre 2017	► AIT LARBI Salim ► MEALIER Florent

4 Le fonctionnement

- Ouverture

La Maison des Adolescents est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 18h, accueil avec ou sans rendez-vous. Elle est ouverte toute l'année, excepté une semaine pendant les vacances de Noël. Il est possible d'obtenir un rendez-vous après 18 h.

La Maison des Adolescents dispose de véhicules de service et peut donc se déplacer à la demande sur tout le département.



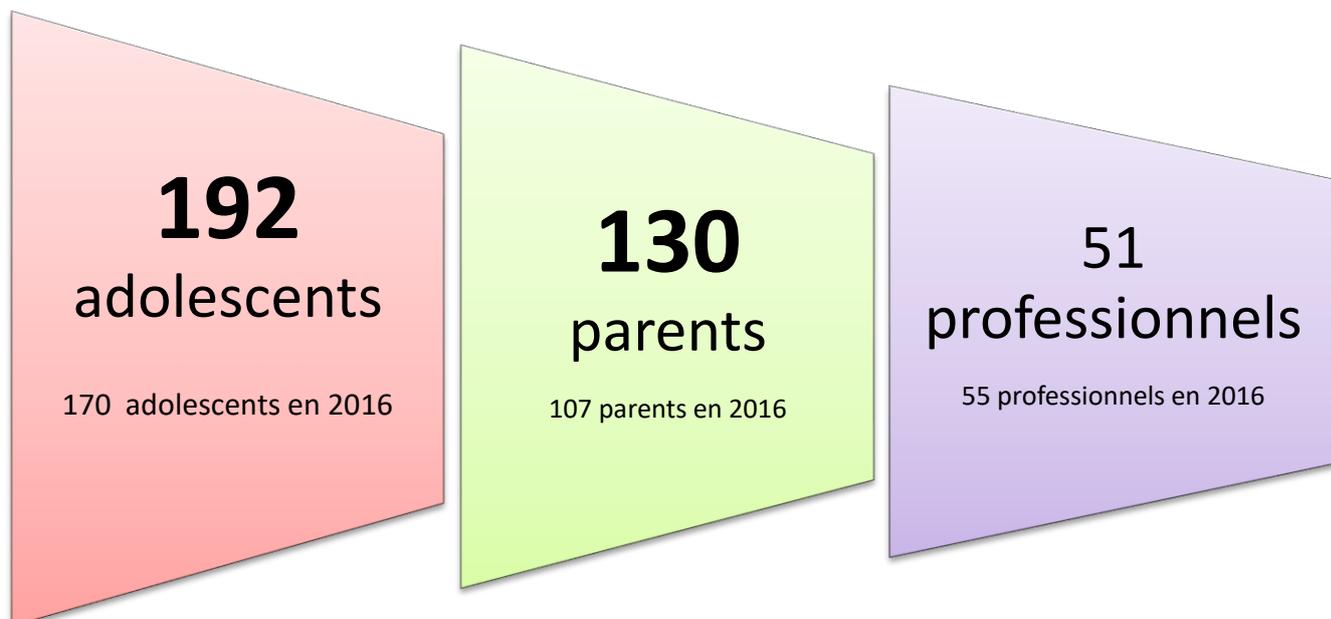
- Organisation

- Une réunion d'équipe hebdomadaire
- Une réunion de synthèse hebdomadaire
- Une réunion de fonctionnement bimensuelle



5. Les spécificités du public accueilli

5.1 Le public accueilli à la Maison Des Adolescents de la Creuse en 2017



Sont comptabilisés dans « **adolescents** » :

- **170** jeunes rencontrés au moins une fois en entretien, dont **122** nouveaux.
- **22** jeunes pour lesquels un premier accueil physique ou téléphonique a été réalisé mais le premier RDV n'a pas été honoré.

Sont comptabilisés dans « **parents** » :

- mères (87), pères (33), frères (3), belles-mères (2), sœurs (2), grand-mère (1), grand-père (1) et oncle (1).

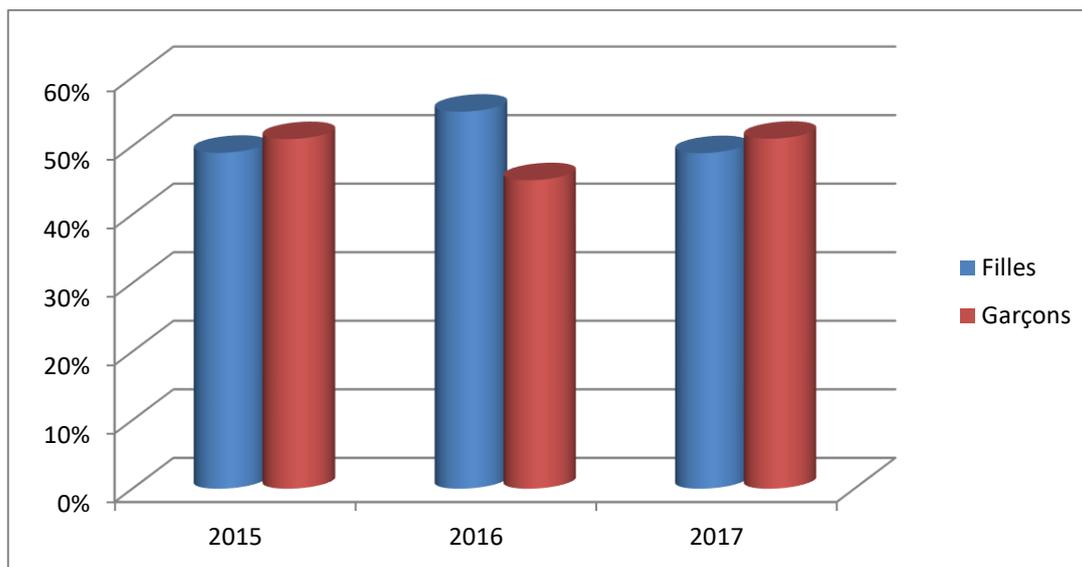
Ils ont tous été rencontrés en entretien au moins une fois, avec ou sans le jeune concerné. Nous constatons que le nombre de pères rencontrés est en augmentation constante (33 contre 22 en 2016).

Sont comptabilisés dans « **professionnels** » :

- L'ensemble des professionnels accompagnateurs ou contactés dans le cadre de l'accompagnement proposé.

5.2 Caractéristiques du public adolescent accueilli en 2017

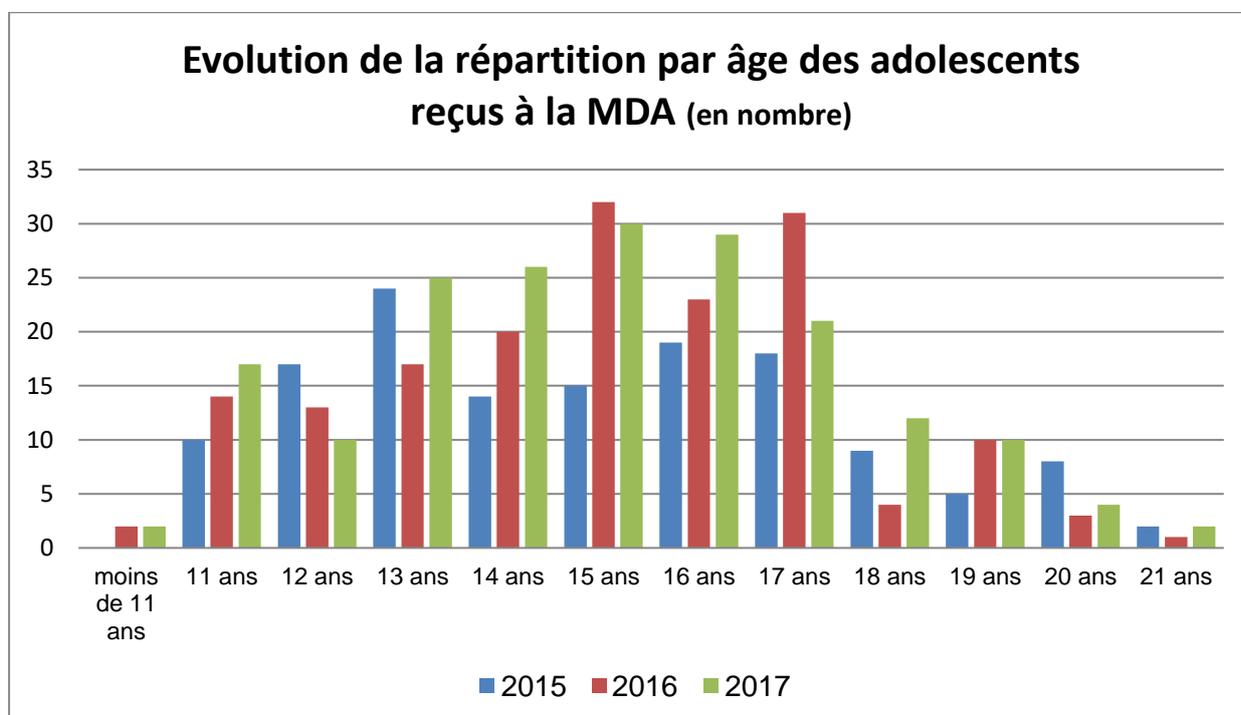
Répartition filles/garçons :



La répartition filles/garçons est homogène.

En 2017, nous comptabilisons 48.95% de filles et 51.05% de garçons.

Répartition par âge :



La moyenne d'âge est de **14,70 ans**. 112 des 192 jeunes ayant pris un rendez-vous cette année sont âgés de 13 à 16 ans.

La moyenne d'âge des jeunes reçus à la MDA en 2017 est de 14,87 ans.

6 Le suivi de l'activité

6.1 L'accueil

- Délai d'attente entre l'accueil (téléphonique ou physique) et le premier rendez-vous

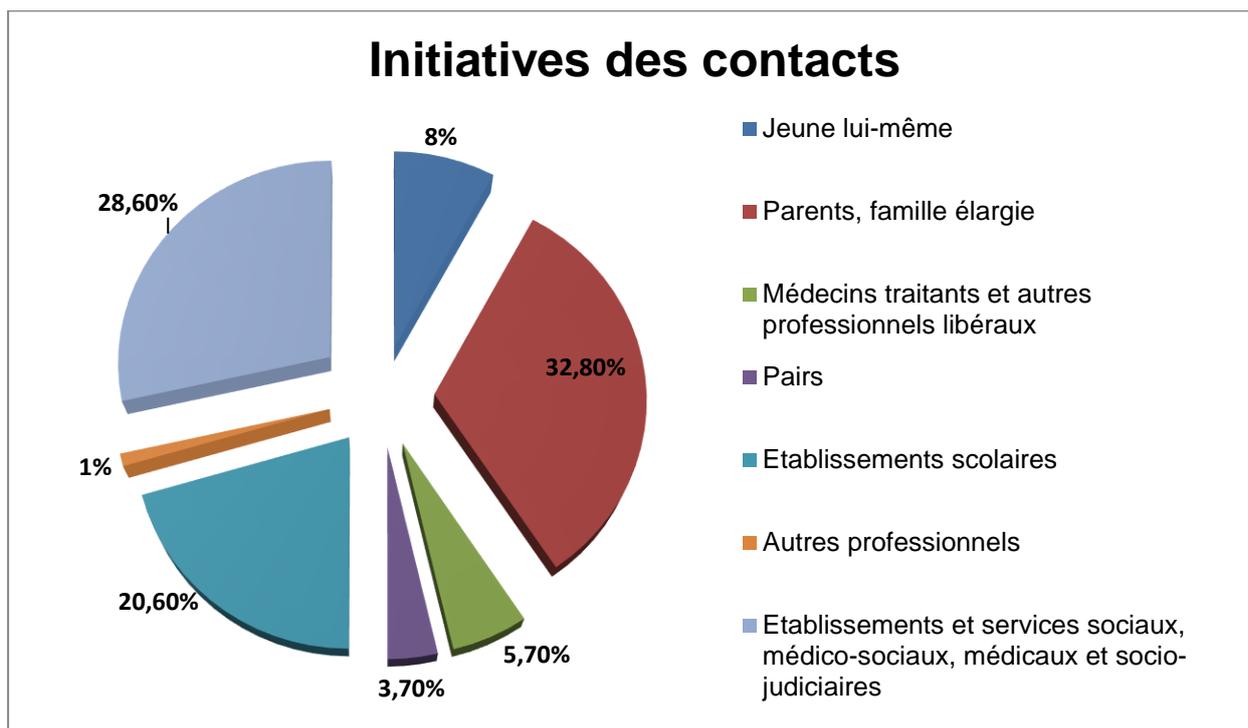
	2015		2016		2017	
Délai minimum	Sans délai		Sans délai		Sans délai	
Délai maximum	34 jours		38 jours		34 jours	
Délai moyen	9.2 jours		10.2 jours		9.8 jours	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Entre 0 et 7 jours	67	47%	80	47%	91	49.20%
Dont sans rendez-vous (0 jours)	17	12%	21	12.35%	17	8.85%
Entre 8 et 15 jours	47	33%	43	25.25%	57	30.8%
Plus de 15 jours	28	20%	44	26.75%	37	20%

Malgré une surcharge d'activité cette année, les délais d'attente ont sensiblement diminué : **9.8** jours en moyenne.

Si l'on exclut les rendez-vous pris au-delà de 21 jours (jeunes ou familles indisponibles sur les créneaux proposés par la MDA), la moyenne tombe à **8.43** jours.

Près de la moitié des jeunes et des familles sont reçus sous 7 jours et 80 % sont reçus sous 15 jours.

- Initiative des contacts



Légende détaillée (en nombre) :

Jeune lui-même : 15

Parents, famille élargie : mères (38), pères (13), parents (5), belles-mères (4), grand-mères (3)

Etablissements scolaires : collège (11), lycée (27), dispositif stop harcèlement (1)

Etablissements et services sociaux, médico-sociaux, médicaux et socio-judiciaires : AECJF (9), PJJ (2), Pédiatrie (3), Lokalado (7), CMPP (7), UTAS (7), Intermède (1), Equipe de liaison (5), ASE (1), autre MDA (1), centre de planification/PMI (4), CDEF (1), Mission Locale (1), centre social (1), PRE (3), SESSAD (1)

Médecins traitants et autres professionnels libéraux : médecin traitant (6), consultante en nutrition (1), psychiatre (2), psychologue libéral (1)

Pairs : 7

Autres professionnels : assistants familiaux (2)

Les membres de la famille restent les premières personnes à orienter les adolescents vers la structure. Ce sont principalement les mères qui appellent ou viennent à la MDA pour prendre rendez-vous. Mais il est à noter que les pères se mobilisent de plus en plus : 13 sont à l'initiative du premier contact.

Les établissements et services sociaux, médico-sociaux, médicaux et socio-judiciaires adressent 28.60% du public accueilli à la MDA. Ce chiffre est en augmentation, signe d'une reconnaissance de l'association dans le paysage partenarial.

20% des orientations émanent des établissements scolaires : les infirmières, les CPE, les psychologues éducation nationale et les principaux sont le plus souvent à l'origine des premiers contacts. Les lycées sont davantage représentés que les collèges (27 orientations viennent des différents lycées creusois contre 11 venant de collège).

6.2 Motif de venue recueilli lors du premier contact

Pour rappel, le 1^{er} contact peut se faire de différentes manières : visite, appel, Sms ou mail.

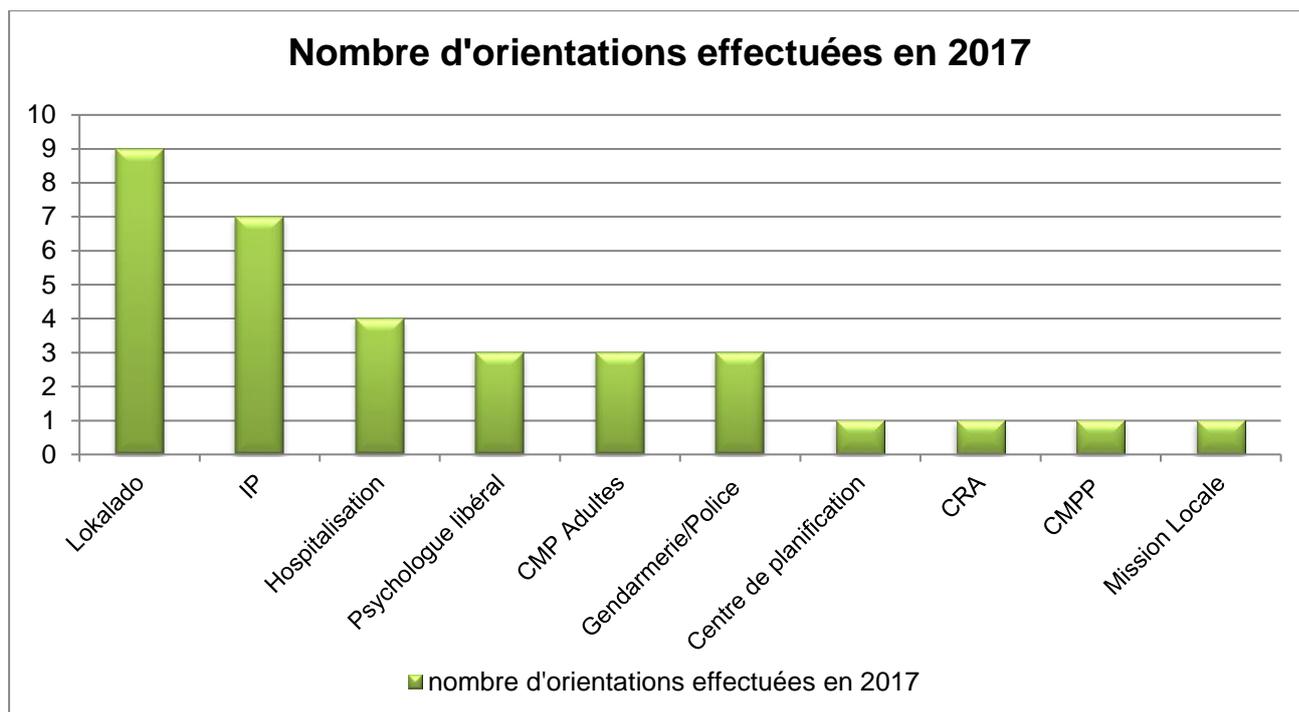
Motif de la première venue à la MDA	Nombre d'adolescents	En % (approximatif)
Mal-être	30	15.60%
Problèmes liés à l'école	26	13.60%
Parler à quelqu'un	21	11%
Relations familiales conflictuelles	21	11%
Troubles de l'alimentation	16	8.40%
Espace de parole hors institution	13	6.80%
Divorce ou séparation des parents	9	
Harcèlement à l'école	8	
Idées suicidaires	7	
Difficultés relationnelles	6	
Relations affectives/sexuelles	5	
Décès d'un proche ou d'un parent	5	
Anxiété	4	
Troubles du sommeil	4	
Inquiétude des parents	3	
Conduites addictives	3	
Aide démarches (administratives, judiciaires, santé,...)	3	
Présentation MDA	2	
Etayage parental	2	
Conduite à risque à caractère sexuel	2	
Obligation de soins	1	
Victime de violences sexuelles	1	
TOTAL	192	

Le motif principal de venue à la MDA reste le « **mal-être** ». Les « **problèmes liés à l'école** », qui incluent aussi bien les problèmes de comportement, que les relations aux autres ou les résultats scolaires, sont aussi fortement représentés.

Le « besoin de parler à quelqu'un » représente 34 demandes : 21 + 13 hors institution. Nous faisons cette distinction pour montrer que certains jeunes bénéficient d'un suivi par un établissement socio-judiciaire, social ou médico-social mais qu'un espace de parole individuel est sollicité en complément de ce qui est déjà mis en place pour ces jeunes.

Enfin, 16 nouveaux jeunes ont sollicité la MDA pour des « troubles de l'alimentation ».

6.3 Orientations vers autre structure



La Maison des Adolescents a réalisé **33 orientations** en 2017 dont 9 vers le Lokalado, 3 vers des psychologues libéraux, 3 vers le CMP adultes.

Aussi, 7 informations préoccupantes ont été transmises à la CRIP du Conseil Départemental pour des situations de danger ou de conduites à risque.

6.4 Les entretiens

- Répartition des entretiens par catégorie

Nombre entretiens

	Entretiens individuels	Entretiens familiaux et collectifs	Entretiens parentaux	Entretiens professionnels	Entretiens jeunes et/ou parents + professionnels	Entretiens téléphoniques (jeune/parent)	Total/an
2015	487	134	78	120 dont 84 par téléphone	16	54	889
2016	496	151	51	75 dont 49 par téléphone	15	45	833
2017	478	180	41	70 dont 53 par téléphone	10	39	819

- ⇒ En 2017, **819 entretiens** dont 478 entretiens individuels ont été réalisés.
- ⇒ **170 entretiens** ont été fixés mais non effectués : reports, oublis, annulations, maladie, ...
- ⇒ C'est au total **989 entretiens** qui ont été programmés en 2017, malgré les changements de professionnels et de missions. L'activité de la MDA est en constante augmentation depuis sa création.

Répartition des entretiens par professionnels

	ETP	Nombre d'entretiens réalisés
Psychologues	1,74	541
Travailleurs sociaux	1,50	532
Médecin nutritionniste	0,14	66
Consultante en nutrition	Vacataire	4
Médecin pédopsychiatre	0,02	6

Le total des entretiens répartis par catégorie de professionnels ne correspond pas au nombre total d'entretiens réalisés pendant l'année car une majeure partie des entretiens est réalisée en binôme.

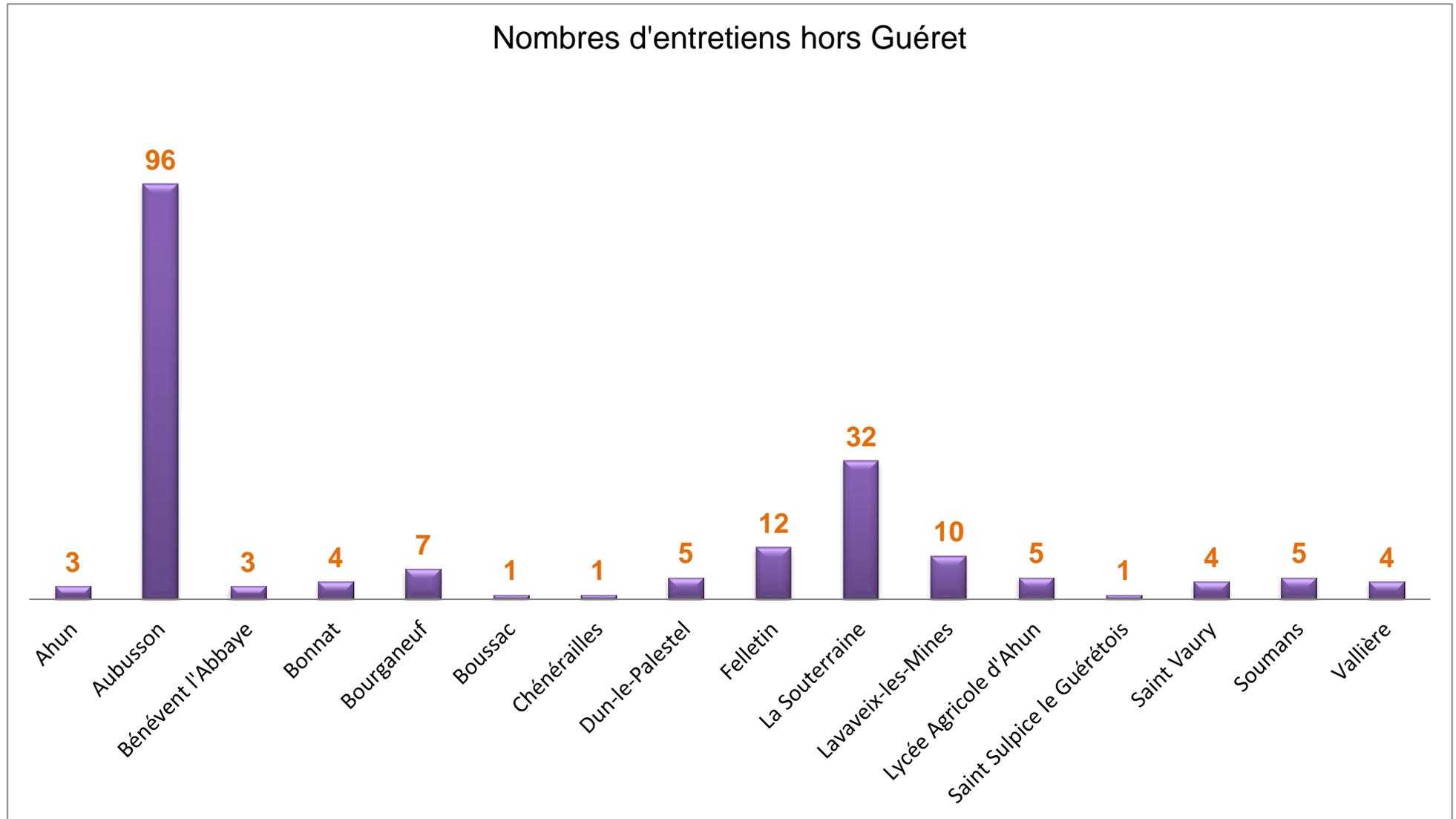
Entretiens à l'extérieur :

En 2017, **193 entretiens ont été réalisés en dehors des locaux de la MDA** (contre 126 l'an passé). Ce chiffre est en forte augmentation et peut avoir une répercussion sur les délais d'attente. Les emplois du temps s'organisent en fonction des trajets (temps et distance) et des horaires d'ouverture des lieux de réservations de bureaux également. Les mairies de communes très rurales ne sont pas ouvertes tous les jours.

En effet, l'association a une mission départementale et propose de rencontrer les jeunes et les familles au plus proche de leurs lieux de vie. C'est pourquoi l'équipe se déplace sur l'ensemble du territoire, en réservant des bureaux dans les centres sociaux, les maisons des associations et des mairies.

Nous remarquons sur la carte suivante, recensant les différents lieux où l'équipe s'est rendue en 2017 pour les entretiens, que certains secteurs ne sont pas pointés. Certaines familles préfèrent se déplacer dans les communes voisines de leur commune d'habitation, ou sur la commune de scolarisation du jeune.

Nombres d'entretiens hors Guéret



6.5 Prévention en milieu scolaire

La prévention, telle que nous la développons depuis plusieurs années, remplit un double objectif : elle permet aux adolescents de se questionner, de s'informer pour faire des choix favorables à leur bien-être ; elle permet également de repérer les adolescents en difficulté et de se faire connaître auprès d'eux pour rendre leurs accompagnements et prises en charge possibles.

La Maison des Adolescents de la Creuse mène un important travail de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire depuis son ouverture. En effet, elle travaille en partenariat avec les établissements scolaires pour répondre au mieux aux priorités de politique de santé publique en faveur des élèves.

Pour faire ce travail (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) des collèges ou lycées creusois et apporte ainsi son expérience aux diagnostics réalisés en interne. Les professionnels sont sollicités sur certaines thématiques et se positionnent en équipe pour évaluer la demande et réaliser l'action le cas échéant.

Certains projets sont plus innovants que d'autres et demandent un temps de préparation important, tant au niveau de l'écriture du projet que de la définition et construction d'outils pédagogiques nouveaux (brainstormings, groupes de discussion, ciné-débats, ateliers de création, jeux de société, supports projectifs, ...).

En 2017, la MDA a réalisé **97 actions en milieu scolaire** :

- **93** séances de prévention, d'information et de sensibilisation, aussi bien sur des thématiques de santé que de citoyenneté
- 2 temps de présentation de la MDA (l'un sous forme de stand et l'autre sous forme de visite de l'association)
- 2 actions au sein d'un projet spécifique porté par le Centre de planification, de « jeunes relais santé » dans un lycée

L'équipe s'est rendue dans **18 établissements** :

- **1** école primaire
- **12** collèges
- **1** cité scolaire (à la fois auprès de collégiens mais aussi de lycéens de filières techniques et générales)
- **4** lycées

Au total, 1576 jeunes ont bénéficié d'une action de prévention en 2017.

Ce chiffre est en légère baisse et s'explique par :

- La diminution du temps de travail de la CESF (mi-temps de coordination).
- La volonté de l'équipe de proposer davantage un travail sur une seule classe mais sur 2 séances afin d'approfondir les notions travaillées plutôt que de sensibiliser plus d'élèves à la fois mais de manière plus ponctuelle.
- Les interventions planifiées, annulées faute d'élèves ou pour modification d'emploi du temps, et qui ne sont pas reportées faute de temps ou de créneaux consensuels.
- La priorité donnée aux accueils et entretiens, l'équipe veillant à ne pas surcharger les emplois du temps afin de laisser de la place aux entretiens (et aux déplacements).

Les thématiques pour lesquelles la MDA est le plus souvent sollicitée sont :

- **La lutte contre le harcèlement à l'école** (24 séances)
- **L'alimentation : cette thématique comprend les actions « petit déjeuner » et « équilibre alimentaire »** (24 séances)
- Le « **bien vivre ensemble** » (11 séances)
- **L'hygiène de vie** (10 séances)

A cela s'ajoute « les sentiments amoureux » (7), « respect et violence » (6), « usage et mésusage d'internet » (5), « les conduites à risques » (4) et « les rapports filles/garçons » (2).

Pour rappel, le rapport d'activité est réalisé pour une année civile mais le travail en milieu scolaire est planifié et réalisé en année scolaire. Seules 2 actions sur la thématique « rapports filles/garçons ont été réalisées en 2017 mais elles s'inscrivaient dans un programme d'actions débuté en 2016.

Le développement des compétences psychosociales est un objectif transversal à l'ensemble des actions que nous réalisons. Cela permet de renforcer les facteurs de protection chez les jeunes et ainsi les rendre acteurs de leurs choix et de leur santé.

6.6 Partenariats et animation de réseaux

La Maison des Adolescents de la Creuse :

Siège au sein des Contrats Locaux de Santé	
Contrat Local de Santé de Bourgneuf, ARS	2 réunions (axe « santé des jeunes » et axe « santé mentale et addictions »)
Contrat Local de Santé d'Aubusson, ARS	1 réunion (axe « santé des jeunes »)
Communique sur les différentes missions	
UTAS Auzances	1 rencontre 14 professionnels rencontrés
Mission Locale, dispositif Garantie Jeunes	1 présentation de la MDA 20 personnes rencontrées
Participe, Coordonne et/ou anime un réseau	
Réseau Santé bien-être Sostranien, La Souterraine, CCAS	2 réunions, groupe de coordination
Réseau parentalité Auzances, CAF, CAVL	1 réunion
Réseau parentalité Guéret, CAF, CAVL	4 réunions
Travaille en partenariat (et rencontres pluri partenariales)	
En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir	1 rencontre
Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	4 réunions en groupe de travail (« santé des jeunes » et « jeunes exposés à la délinquance ») 1 séance plénière
CPAM, CRESLI	2 rencontres
Mission Locale	2 rencontres 9 professionnels rencontrés lors d'une présentation de la MDA
TGI	1 rencontre (Mme la Substitut du Procureur et M. le Juge des Enfants)

Portes Ouvertes de la MDA	1 demi-journée d'ouverture aux professionnels et au grand public 18 personnes participantes
Conseil Départemental de la Creuse : formation des assistants familiaux	1 rencontre 7 assistants familiaux rencontrés
PRE	3 rencontres
CAF : dispositif « Promeneur du Net »	1 rencontre
Suivi de projet de méthodologie du baccalauréat ST2S	5 séances de travail 7 élèves rencontrés
« Sport santé et bien-être »	6 réunions et 19 ateliers 17 jeunes participants et 14 parents
Met en œuvre des actions et des projets	
Mission Locale	3 temps de préparation des ateliers « équilibre alimentaire » et « gestion du budget lié à l'alimentation »
IMPro La Ribe (Institut Médico-professionnel) : sensibilisation « usage et mésusage d'Internet »	1 réunion 1 temps de préparation et 1 temps d'évaluation 3 ateliers 35 jeunes rencontrés
« Collectif Ados » : journée d'ateliers collectifs de médiation à destination des jeunes vus en individuel à la MDA, Aubusson	3 journées d'ateliers 3 temps d'écriture du projet et 1 temps d'évaluation
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : projet collectif de prévention de la récidive pour les jeunes de 18 à 21 ans suivis	1 rencontre
Soirée parents financées par la CAF	2 temps de préparation et 2 soirées (Boussac et Guéret) 7 parents rencontrés
UTAS Guéret	1 atelier « équilibre alimentaire à l'adolescence » 7 parents rencontrés
Assure la liaison avec une structure de Psychiatrie infanto-juvénile	
Assure la liaison avec le LOKALADO (mise à disposition d'un personnel)	
Siège au sein de certains (CESC) des établissements scolaires, sur invitation	
Travaille en étroite collaboration avec l'ARS	
Lien avec la DT 23	2 rencontres
Participation au projet « Santé + 23 »	1 rencontre
Lien avec l'ARS Nouvelle Aquitaine : Conseil Local en Santé Mentale	1 réunion
Radicalisation : un psychologue référent au sein de la MDA	1 journée de sensibilisation

6.7 L'articulation du travail partenarial

La MDA se trouve au cœur d'un maillage institutionnel et associatif. Elle mène des actions et des projets en partenariat avec les différentes structures creusoises, à différents degrés.

Relations inter-individuelles informelles entre professionnels	Actions formalisées à l'initiative de quelques représentants de chaque structure engagée, sans contractualisation ou formalisation
<ul style="list-style-type: none"> - AECJF - ASE - CDAD - CDEF - Centres sociaux - Etablissements scolaires - PJJ - CHS La Valette (LOKALADO) - CMP Adultes (+ équipé précarité) - CMPP (+antennes) - SPIP - UTAS - CSAPA - Professionnels libéraux 	<ul style="list-style-type: none"> - AGORA - ANPAA - Clé de contacts - DSDEN - Mission Locale - MJC La Souterraine - UTAS
Relations régulières entre les différents niveaux des structures sans formalisation ni contractualisation	Actions formalisées dans le cadre de conventions liant les institutions
<ul style="list-style-type: none"> - CAF - Conseil Départemental - CHS La Valette - DSDEN - Gendarmerie - Mairie de Guéret - Mairies mettant à disposition des locaux - Police - Tribunal 	<ul style="list-style-type: none"> - ARS (via les 2 CLS) - CH de Guéret - CLSPD - Communauté d'Agglomération du Grand Guéret - IMPro (La Ribe) - PJJ - PRE Ville de Guéret - Réseau Santé Bien-être Sostranien - SPIP
<p><u>Conventions en cours de rédaction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CRESLI - Service de pédiatrie du CH de Guéret - Equipe de liaison du CH de Guéret 	

7. Fiches actions

PROJET « COLLECTIF ADOS »

1- Public visé

- Tout adolescent(e) âgé(e) de 11 à 21 ans.
- Jeunes ayant bénéficié ou bénéficiant d'un accompagnement individuel au sein de la MDA (l'accord sera obtenu après une présentation du projet aux jeunes pressentis).
- Accord des parents pour les mineur(e)s : repas en collectivité/transport/journée continue.

2- Constats

- Certain(e)s adolescent(e)s présentent des difficultés d'inscription dans la relation : isolement, conflits relationnels récurrents, absentéisme scolaire, rupture du parcours de soins, etc.
- Isolement de certain(e)s adolescent(e)s durant les périodes de vacances, que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou géographiques (territoire rural).
- Difficultés de communication : communication complexe ou inadaptée des adolescents avec les parents ou les pairs.
- Mauvaise gestion des émotions des adolescents, portant parfois préjudice dans le rapport à l'autre.
- Difficultés d'expression/de symbolisation : passages à l'acte.

3- Objectifs

- Permettre aux adolescent(e)s de s'inscrire et de s'engager dans un programme d'activités sur plusieurs jours.
- Proposer des activités collectives à des jeunes en situation d'isolement (géographique, social, etc.).
- Faire prendre conscience aux adolescent(e)s de l'importance de la communication afin d'entrer en relation.
- Donner la possibilité aux adolescent(e)s de se présenter comme ils le souhaitent (chacun est libre d'évoquer ou non sa problématique personnelle).
- Proposer des médias qui permettent aux adolescent(e)s de favoriser et de gérer l'expression de leurs émotions.
- Re narcissisation : mettre les jeunes en situation de réussite, à travers des médias socialement valorisés.
- Co-éducation : se servir des compétences de chaque adolescent(e) afin de construire un projet collectif adapté et unique.
- Redynamiser les accompagnements individuels.

4- Moyens humains

- Equipe de la Maison des Adolescents de la Creuse : un binôme pour animer chaque atelier, en fonction des compétences de chacun.

4- Moyens matériels

- Véhicules de la MDA.
- Salle suffisamment spacieuse pour accueillir un groupe de 5 à 8 personnes.
- Repas pour les jeunes et l'équipe.
- Matériel spécifique aux médias utilisés.

4- Moyens théoriques

- Ateliers collectifs dynamiques et sans enjeux : la création permet à chaque adolescent(e) de s'inscrire dans une réalisation collective en fonction de ses compétences et/ou de ses intérêts.
- Favoriser un climat d'échange et de confiance.
- Utilisation de médias comme support à la communication pour faciliter l'expression des ressentis, émotions et angoisses.
- Entraide entre les jeunes, basée sur leurs compétences respectives.
- Vie en collectivité pendant les 3 jours (temps informels entre les ateliers, ainsi que les repas du midi).
- Confrontation/Ouverture à la différence de l'autre.

	Matin	Repas	Après-midi	Nombre de participants
Journée 1 18/07/2017	Présentation : portrait chinois	pris en commun sur place	Atelier Impro théâtre	3
Journée 2 19/07/2017	Atelier musique : rythmes et percussions corporelles	pris en commun sur place	Atelier Arts plastiques : réalisations individuelles	3
Journée 3 20/07/2017	Atelier Arts plastiques : réalisation commune	pris au restaurant	Atelier "Dico-Ados"	3

5- Evaluation

- Respect entre les participants et avec les animateurs.
- Présence des jeunes sur l'ensemble des 3 journées.
- Participation des jeunes (implication, dynamisme, etc.).
- Retour des jeunes via une fiche d'évaluation.

PROJET MDA ET DISPOSITIF ULIS

1- Public

- Les élèves sont scolarisés au titre du dispositif ULIS. Ils peuvent présenter des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).
- Cette année scolaire, il y a 5 élèves de 5ème (4 garçons et une fille : 2 bons lecteurs, 2 niveau intermédiaire, 1 faible lecteur) et 4 élèves de 6ème (2 garçons et 2 filles : 1 bon lecteur, 1 niveau intermédiaire, 1 faible lecteur, 1 très faible lecteur).

2- Constats

- La question des relations amoureuses et plus simplement de l'identification des émotions s'avère complexe pour les jeunes du dispositif ULIS.
- Conflits liés à des « amourettes » ou des déclarations amoureuses (échanges de « mots doux » générateurs de conflits dans la classe).
- Adolescent(e)s ayant des difficultés à identifier et nommer leurs émotions et à prendre en considération celles des autres.

3- Objectifs

- Permettre aux adolescent(e)s d'identifier leurs émotions et de les nommer.
- Permettre aux adolescent(e)s de visualiser les émotions des autres.
- Permettre aux adolescent(e)s de distinguer le ressenti, l'émotion et le sentiment.
- Prévenir des comportements violents liés à l'incompréhension de certaines situations.

4- Moyens humains

- 2 professionnels de la Maison des Adolescents de la Creuse.
- Professionnels du dispositif ULIS.

5- Moyens matériels

- Feuilles
- Plastifieuse
- « Roues des émotions »
- DVD « Vice Versa »

6- Moyens théoriques

- Mettre en place des supports concrets, imagés, ne nécessitant pas de capacités d'abstraction.
- Faire appel à l'identification interne des ressentis : identifier ses propres émotions et sentiments et les repérer chez l'autre (théorie de l'esprit).

7- Evaluation

- Participation des élèves durant les différentes séances
- Réappropriation des outils proposés, par le groupe classe
- Questionnaire d'évaluation

8- Déroulement des séances

1ère séance : les émotions

- Qu'est ce que les émotions ?

Sous forme de jeu : classer des émoticônes dans les 5 émotions de base (joie, tristesse, dégoût peur, colère).

- Comment se manifestent-t-elles ? chez les uns chez les autres ?

Exemple : La tristesse fait elle toujours pleurer ?

- Respect de l'état émotionnel de l'autre
- Ressources pour aider l'autre face à ses émotions (parfois débordantes)

Séance réalisée le 15 décembre 2017, 9 élèves présents et 2 accompagnateurs

2ème séance : les émotions et le sentiment amoureux (12/01/2018)

- Evoquer son ressenti aux autres (« roue des émotions »)
- Identifier son ressenti, le nommer et évoquer les besoins qui s'y rattachent
- Réponses aux questions préparées avec les élèves durant leur temps de classe

Exemples : Qu'est-ce qu'être amoureux ? Comment se déclare-t-on ? Comment peut-on se préserver ? Comment gérer la déception ? Comment faire avec la jalousie ? Qu'est-ce qui est permis quand on est amoureux (en fonction de l'âge et du lieu - collège) ?

3ème séance : les émotions et le sentiment amoureux (bis) (02/02/2018)

- Aider les élèves à identifier l'intensité de leur ressenti émotionnel

Sous forme d'échelle graduée

- « Mimer les émotions »

Sous forme de « mise en scène »

4ème séance : Vice-versa (20/03/2018)

- Projection du film *Vice-versa*, suivie d'un débat et d'une réactivation des différentes notions abordées lors des précédentes séances.

PRE (PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE)

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'inscrit dans la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 et tend à « donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite ».

Le PRE est un programme de prévention qui vise « à accompagner dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement » (*Délégation Interministérielle à la Ville - note de cadrage - février 2005*).

Ainsi, la spécificité du programme est la prise en charge des enfants dans leur environnement, notamment familial, en travaillant les questions sociales, culturelles, éducatives, sanitaires, sportives au service d'un parcours individualisé.

L'approche du Programme de Réussite Éducative donne une place prépondérante :

- à la mise en réseau de professionnels médico-sociaux éducatif via l'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) pour l'étude des situations individuelles. Peuvent être présents : travailleurs sociaux, référents socioculturels, infirmières scolaires, professionnels du RASED, psychologues scolaires, enseignants, professionnels de la petite enfance et associations...
- au parcours individuel et au « sur-mesure » inscrit dans la durée, avec l'intervention d'un référent PRE.

La Maison des Adolescents s'est engagée dans ce dispositif depuis sa création fin 2016, et participe aux EPS (Equipes Pluridisciplinaires de Soutien) lorsque le jeune ou la famille mentionne la structure dans leur parcours.

Le rôle de l'EPS est d'établir les diagnostics des situations, réaffirmer le droit commun et définir les parcours individuels. Les compétences issues de plusieurs domaines sont réunies au sein de l'EPS : l'enseignement, l'éducation, la santé, les loisirs...

Cette équipe appuie concrètement les parcours individuels de chaque enfant.

Sont associés : la famille, l'enfant, la coordinatrice PRE, les référents de parcours et les professionnels présents sur la situation.

De plus, la Maison des Adolescents est un acteur relais important, vers lequel la coordinatrice du PRE peut orienter les jeunes et les familles suite au diagnostic réalisé en EPS.

EN 2017, l'équipe de la MDA a participé à 3 EPS et a reçu 3 familles orientées par le dispositif.

L'engagement de la MDA a été renouvelé pour l'année 2018.

PROJET « SPORT SANTE BIEN-ETRE »

1- Public visé

- Les enfants de 7 à 11 ans et les adolescents de 11 à 17 ans (recrutés par le service de pédiatrie et la Maison des Adolescents) Jeunes ayant bénéficié ou bénéficiant d'un accompagnement individuel au sein de la MDA (l'accord sera obtenu après une présentation du projet aux jeunes pressentis).
- Accord des parents pour les mineur(e)s, participation des parents aux ateliers goûter (transport pris en charge).

2- Constats

- Augmentation depuis plusieurs années du nombre de consultations motivées par le surpoids et l'obésité tant au sein du service de la pédiatrie du CH de Guéret qu'à la MDA 23.
- Nécessité d'une prise en charge multidisciplinaire.

3- Objectifs

- Maintenir la prise en charge jusqu'à normalisation durable de l'IMC (pendant plusieurs mois).
- Proposer une prise en charge incluant un volet éducatif : ateliers éducatifs individuels et de groupe et développer une culture dite « thérapeutique ».
- Mettre en place des ateliers de réadaptation à l'effort physique.
- Accompagner les enfants et adolescents vers des clubs sportifs de leurs choix.
- Proposer un accompagnement psychologique si besoin.
- Renforcer le rôle et la place des parents en les associant au projet, en tenant compte des facteurs socio-économiques, culturels et ethniques.

4- Moyens humains (concernant la MDA)

- La consultante en nutrition (réunions de travail, ateliers goûter et ateliers santé)
- Le médecin nutritionniste (réunions de travail, ateliers de réadaptation à l'effort physique, ateliers goûter, ateliers santé)

4- Moyens matériels

- Véhicules de la MDA.
- Outils pédagogiques.

4- Moyens théoriques

- Brainstorming, débats, supports pédagogiques (« cartes alimentaires »)

5- Déroulement

	Date	Sessions	Nombre de séances	Nombre de participants
Ateliers activité physique	Mars 2017	Swin Golf et Tir à l'arc	4	41
	Avril et mai 2017	Randonnée pédestre et orientation	4	48
	Mai 2017	VTT	4	55
	Juin 2017	Canoë	3	21
Ateliers goûter	Clôture de chaque session sportive		4	43
Ateliers équilibre alimentaire	Novembre 2017	Atelier IMC	1	7
	Décembre 2017	Atelier impact santé	1	9
	Décembre 2017	Atelier équilibre alimentaire	1	6
	Décembre 2017	Atelier cuisine	1	8

17 jeunes participants, 14 parents

6- Evaluation

- Nombre de participants
- Nombre de participants à chaque séance
- Satisfactions des jeunes et des parents
- Suivi médical : maintien de l'IMC
- Inscription dans des clubs sportifs

En 2017, le projet « sport, santé, bien-être » comptabilise 15 ateliers activité physique, 4 ateliers goûter et 4 ateliers santé, 6 réunions de travail.

Les chiffres clés/ Rapport d'activité 2017

Public accueilli :

192 adolescents

130 parents

51 professionnels

Caractéristiques du public adolescent accueilli :

- **48,95% filles et 51,05% garçons, la moyenne d'âge est de 14,70 ans (112 des 192 jeunes ayant pris un rendez-vous cette année sont âgés de 13 à 16 ans).**
- **Les motifs de venue les plus énoncés :**

Mal-être	30	15.60%
Problèmes liés à l'école	26	13.60%
Parler à quelqu'un	21	11%
Relations familiales conflictuelles	21	11%
Troubles de l'alimentation	16	8.40%
Espace de parole hors institution	13	6.80%

Ressources humaines :

- **Equipe complète : 4.98 ETP** (dont 1 ETP mis à disposition par le CH La Valette)

Ressources matérielles :

- locaux situés à Guéret
- Deux véhicules de service.

Activités :

- **L'accueil :**
 - Délai d'attente moyen entre la prise de rdv et le premier rdv : **9,8** jours.
 - Dans **49,20%** des cas, le délai d'attente n'excède pas 7 jours.
 - Dans près de **8,85%** des cas, le premier entretien se fait sans rendez-vous.
- **Les entretiens :**

819 entretiens proposés dont :

 - entretiens individuels : **478**
 - entretiens familiaux et collectifs : **180**
 - entretiens parentaux : **41**
 - entretiens avec ou sans le jeune et un/des professionnel(s) : **80** (dont 53 par téléphone)
 - entretiens téléphonique (avec le jeune ou le parent) : **39**
- **Orientation :**
 - La Maison des Adolescents a réalisé **33** orientations en 2017 dont 9 vers le Lokalado, 3 vers des psychologues libéraux, 3 vers le CMP adultes.
 - **7** Informations Préoccupantes ont été transmises à la CRIP du Conseil Départemental pour des situations de danger ou de conduites à risque.
- **Les actions collectives en milieu scolaire :**
 - En 2017, la MDA a réalisé **97 actions**
 - **1 576** jeunes bénéficiaires d'action collective en milieu scolaire
- **Les projets partenariaux :**
 - **181 bénéficiaires d'actions partenariales** (Projet éducation thérapeutique obésité adolescent, soirées débats de parents, projets collectifs hors milieu scolaire, présentation des missions et du fonctionnement de la MDA 23...)

LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS

AGORA	Centre d'action de la vie locale de Bourgneuf
AECJF	Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CDAD	Centre d'Accès au Droit de la Creuse
CDEF	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
CECSC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CLSPD	Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CH	Centre Hospitalier
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CMP	Centre Médico-psychologique
CMPP	Centre Médico-psycho-pédagogique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRESLI	Centre Régional d'Examen de Santé du Limousin
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
CSAPA	Centre de Soins en Alcoologie et Addictologie
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
IMPro	Institut Médico-professionnel
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
Lokalado	Equipe de soins ambulatoires, pédopsychiatrie
PRE	Programme de Réussite Educative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TGI	Tribunal de Grande Instance
UTAS	Unité Territoriale de l'Action Sociale